

Communiqué de presse

Sarthe : la ville du Mans, Le Mans Métropole et la Banque des Territoires nouent un partenariat de 6 ans pour soutenir le développement du territoire de Le Mans Métropole

Le Mans, le 23 septembre 2021

Ce nouveau partenariat est destiné à encadrer les orientations stratégiques et le développement des projets au service du territoire mancel, que la Banque des Territoires pourrait soutenir financièrement dans les 6 prochaines années. Une première enveloppe de crédit d'ingénierie de 300 000 € est mobilisée et la première illustration concrète de ce partenariat est la création de la foncière de redynamisation des commerces de centre-ville.

Les grands axes de la convention reposent sur sept grandes ambitions :

- Développer un territoire durable et vivant,
- Favoriser un territoire protecteur et solidaire,
- Promouvoir les mobilités,
- Accompagner l'innovation et l'audace,
- Soutenir les savoirs et les excellences,
- Fortifier les dynamiques attractives,
- Renforcer les connexions du territoire.

Une première déclinaison opérationnelle de ce partenariat est signée ce jour : la **création d'une SAS Foncière de redynamisation des commerces** sur la ville du Mans avant la fin de l'année 2021. Dotée de 3,1 M€ de fonds propres, elle permettra de créer une nouvelle dynamique commerciale en remettant sur le marché une trentaine de locaux commerciaux du centre-ville vacants. La Banque des Territoires a investi 1,29 M€, représentant 40 % du capital.

Les nombreux projets de développement en perspective pour Le Mans confirment le soutien renforcé de la Banque des Territoires au territoire de Le Mans Métropole et en faveur de territoires plus attractifs et plus durables.

Stéphane Le Foll, maire de la ville du Mans, président de Le Mans Métropole et ancien Ministre, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont signé ce jour la convention de partenariat sur 6 ans.

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts déclare « *la Banque des Territoires est fortement mobilisée aux côtés de la ville du Mans et de Le Mans Métropole pour contribuer au développement de son projet de territoire. En signant la convention de partenariat pour les six prochaines années et la création d'une société foncière de redynamisation de centre-ville, la Banque des Territoires accompagne, grâce à son expertise et ses moyens financiers, la mise en œuvre de projets très concrets au service des habitants des territoires du Mans et de sa métropole.* »

Stéphane Le Foll, maire et président du Mans et de Le Mans Métropole indique : « *Le Mans Métropole, avec sa ville-centre Le Mans, est aujourd'hui reconnue comme l'une des collectivités les plus attractives du Grand Ouest. Ses pôles d'excellence, notamment dans l'innovation, la recherche, le sport, l'automobile... et les*

savoir-faire du territoire attirent les professionnels et les étudiants. Ce sont sur ces fondements que le territoire souhaite construire une métropole durable. Aujourd'hui, la Ville du Mans, Le Mans Métropole et la Banque des territoires mettent en place un partenariat pluriannuel sur la période 2021-2026 afin d'accompagner la réussite du projet communautaire et projettent d'investir plus de 600 millions d'euros sur cette période. Véritable soutien à l'économie locale, ce partenariat entre la Caisse des dépôts, Le Mans Métropole et la Ville du Mans peut être présenté comme un véritable plan de développement territorial. »

A propos de la Métropole du Mans

Créée en 1972, la communauté urbaine du Mans, aujourd'hui Le Mans Métropole, regroupe 19 communes : Aigné, Allonnes, Arnage, Champagné, Chaufour-Notre-Dame, Coulaines, Fay, La Chapelle-Saint-Aubin, La Milesse, Le Mans, Mulsanne, Pruillé-le-Chétif, Rouillon, Ruaudin, Saint-Georges-du-Bois, Saint-Saturnin, Sargé-lès-Le Mans, Trangé, Yvré-L'Évêque et compte 210 635 habitants. Son champ de compétences est aujourd'hui très élargi puisqu'elle exerce des compétences réparties dans de nombreux domaines d'intervention : l'économie, l'environnement (eau, assainissement, déchets), l'habitat, l'aménagement territorial, les mobilités...

En sus des compétences obligatoires attribuées par la loi, les communes membres ont aussi décidé de compétences facultatives attribuées par décisions des conseils municipaux : éclairage public, protection contre les crues, insertion par l'activité économique, opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) et la résorption de l'habitat insalubre, aménagement de voies vertes et d'itinéraires cyclables, dont le Boulevard nature qui relie les communes entre elles.

www.lemansmetropole.fr |  [@ofcourselemans](https://twitter.com/ofcourselemans)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Le Mans Métropole

Jérôme Legrand – 02 43 47 36 01

Banque des Territoires Pays de la Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Line Brunellière – marie-line.brunelliere@caissedesdepots.fr – 02 41 20 23 86

 [@BdT_PDL](https://twitter.com/BdT_PDL)